



« Maman, Papa, comptez jusqu'à dix ! »

Berne, le 22 octobre 2018 – La fondation Protection de l'enfance Suisse lance une campagne de sensibilisation nationale de plusieurs années intitulée « Idées d'enfants forts pour des parents forts – il y a toujours une alternative à la violence » consacrée au thème de l'éducation. Les enfants ne veulent pas toujours ce que veulent les parents et il y a des protestations, des discussions, des cris – ou plus parfois. Les punitions blessantes sur le plan psychologique et physique sont une réalité quotidienne dans de nombreuses familles suisses et font malheureusement encore partie de l'éducation pour beaucoup d'entre elles. La campagne « Idées d'enfants forts pour des parents forts » a pour but de susciter un débat public sur le sujet et d'encourager un changement dans la manière de penser et d'agir. Cette campagne se base sur une étude très récente de l'université de Fribourg concernant le comportement punitif des parents en Suisse ainsi que sur les principes d'une éducation constructive.

Dans le court film documentaire de la campagne, des enfants vivant en Suisse racontent comment leurs parents réagissent quand ils n'obéissent pas ou qu'ils ont fait une bêtise. Il apparaît rapidement qu'aujourd'hui encore, beaucoup de parents recourent régulièrement à des punitions douloureuses ou humiliantes comme moyen d'éducation quand ils se trouvent dans des situations stressantes. Ce film permet de se rendre compte à quel point les enfants souffrent de ces mesures et de la violence qui leur est associée.

D'autres moyens d'action pour les parents

Par le biais du changement de perspective, la campagne de sensibilisation crée un espace. Un espace pour la prise de conscience et les idées. Les mamans et les papas se reconnaîtront dans les descriptions que font les enfants. Car il s'agit ici de situations de stress de la vie courante avec des enfants qui poussent parfois les parents à bout. Mais comment peut-on mieux réagir dans des situations de ce genre ? « Que puis-je faire, en tant que maman ou papa, pour ne pas perdre le contrôle de mes réactions et ne pas laisser échapper des gestes ou des mots que je pourrais regretter ? », se demandent de nombreux parents. C'est à ce sujet que la fondation a interrogé des enfants. Même si les « Idées d'enfants forts pour des parents forts – il y a toujours une alternative à la violence » semblent simples lorsqu'on les entend pour la première fois, elles sont efficaces : « Maman, compte jusqu'à dix » ou « Papa, mange un morceau de chocolat » représentent des alternatives créatives dans la perspective des enfants ; elles montrent aux parents qu'une courte pause aide à réagir de manière calme et réfléchi. Le but poursuivi est un changement de perspective dans la société, de manière à développer la prise de conscience de ce que ressent l'enfant et d'aider les responsables légaux à se décharger dans les situations difficiles.

« La campagne de sensibilisation vise à questionner la norme sociale toujours en cours en Suisse résumée par <parfois, il le faut bien> sans la condamner ou la stigmatiser. Après avoir puni leurs enfants, la plupart des adultes se sentent tout sauf détendus et heureux. Mais ils ne connaissent pas d'autre moyen. C'est dans cette faille qu'intervient la campagne. Il est temps qu'un changement de valeurs durable ait lieu en montrant les avantages d'une éducation exempte de violence », explique Xenia Schlegel, directrice de la fondation Protection de l'enfance Suisse.

Les résultats qui concernent la Suisse sont inquiétants

Dans le cadre de l'étude représentative de l'université de Fribourg, des parents ont été interrogés en Suisse à propos de leurs méthodes d'éducation. A part les moyens utilisés très souvent comme « gronder » ou « interdire les médias électroniques », les questions portaient aussi sur des mesures qui entrent, du point de vue des scientifiques, dans la catégorie « violence ». La **violence physique** (par ex. tirer les cheveux, gifle, fessée, douche froide) est pratiquée par 44,4% des parents interrogés. La fréquence et la forme varient beaucoup : un parent (père ou mère) sur 20 (5,79%) recourt souvent à la violence physique ; une personne interrogée sur trois y recourt assez rarement. Sur les plus de 1,2 millions d'enfants vivant en Suisse (de 1 à 15 ans), plus de 550 000 ont donc déjà subi des châtiments corporels.



La violence psychologique (par ex. enfermer un enfant, le menacer, lui refuser des marques d'affection, l'ignorer, l'insulter) est utilisée beaucoup plus souvent comme moyen éducatif : 68,6% des parents interrogés y ont déjà eu recours, tandis que 25,15% indiquent qu'ils infligent des punitions psychologiques à leurs enfants selon une fréquence allant de « de manière régulière » à « très souvent ». Il faut donc partir du principe que 310 000 enfants vivant en Suisse sont éduqués en subissant régulièrement des formes de violence psychologique.

Les experts sont unanimes à penser que, dans le cas de la violence psychologique aussi bien que de la violence physique, la part d'inconnu concernant les chiffres réels en Suisse est très importante. Toutes les formes de violence utilisées dans l'éducation ont des effets négatifs étendus et portent préjudice à la santé physique et psychique ainsi qu'au développement des enfants concernés. A court terme, les châtiments donnent l'impression d'être efficaces mais à long terme, ils occasionnent des dommages importants : les scientifiques sont unanimes à ce sujet. Toutes les formes de violence utilisées dans l'éducation ont en effet un point commun : elles outrepassent les limites de l'enfant et l'enfant apprend ainsi qu'il n'a pas le droit d'avoir des limites. Par la suite, les enfants peuvent même ne plus avoir aucune perception de ce que sont des limites – ni pour eux-mêmes, ni pour les autres.

Dans la vie de tous les jours avec des enfants, il est nécessaire d'avoir une attitude claire et ferme. Eduquer sans punir ne signifie pas que les enfants sont livrés à eux-mêmes ou ont le droit de faire n'importe quoi. Pour être forts, les enfants ont besoin de parents forts. Des parents disposés à fixer des limites à leur enfant avec bienveillance et en fonction de son degré de maturité.

Informations pour les rédactions

Contact pour les médias :

Xenia Schlegel, directrice de Protection de l'enfance Suisse
+41 79 431 69 94
xenia.schlegel@kinderschutz.ch

Yvonne Feri, Conseillère nationale, présidente du conseil de fondation
+41 79 781 20 43
Yvonne.feri@kinderschutz.ch

Autres informations concernant la campagne :

Les textes, les images, le court film documentaire ainsi que l'étude de l'université de Fribourg : <https://protectionenfance.ch/media-ideesfortes>

Le site Web de la campagne : <https://www.protectionenfance.ch>

www.protectionenfance.ch
www.facebook.com/protectionenfancesuisse
www.twitter.com/kinderschutz_ch

Protection de l'enfance Suisse

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux spécialistes et aux professionnels de l'éducation, aux acteurs du domaine politique, aux organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Pour assurer le financement de son travail, la fondation pratique une collecte de fonds ciblée auprès de privés, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.